

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01534

Numéro SIREN : 884 234 188

Nom ou dénomination : MJM PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2022 sous le numéro de dépôt 2928

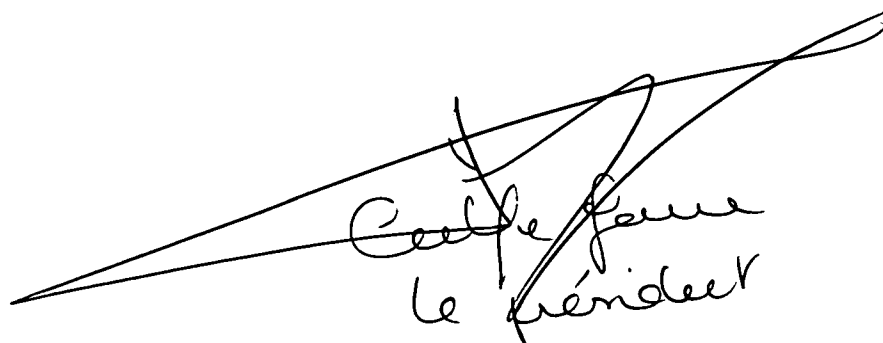
SAS MJM PROMOTION

17 Bis Rue Frédéric Mistral

13100 AIX EN PROVENCE

COMPTES ANNUELS au 31/12/2021

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*



Catherine Fournier
Le Président

CABINET BARD CONSULTING

1025 Avenue du 7 Tirailleur

13190 ALLAUCH

04 91 68 21 06

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 24			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	Total II						
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	4 250		4 250		4 250	
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes							
Créances (3)							
Clients et comptes rattachés							
Autres créances	1 484		1 484		1 484		
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	649		649		649		
Charges constatées d'avance (3)							
	Total III	6 382		6 382		6 382	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 382		6 382		6 382	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021	24	Exercice N-1	Ecart N / N-1		
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 200)	1 200			1 200		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1				1	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	1 201				1 201		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	3 022				3 022	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 160				2 160		
Dettes fiscales et sociales							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	5 182			5 182		
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		6 382			6 382		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 182

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 24			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée			4 250		4 250	
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1		1	
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			4 251		4 251	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			7 820		7 820	
Impôts, taxes et versements assimilés			25		25	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0		0	
Total des Charges d'exploitation (II)			7 845		7 845	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 594		3 594	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2021	24		
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		3 594	3 594	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 595	3 595	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		3 595	3 595	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		3 595	3 595	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)		7 846	7 846	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		7 845	7 845	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		1	1	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 : Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS MJM PROMOTION

17 Bis Rue Frédéric Mistral

13100 AIX EN PROVENCE

ANNEXE DU 01/07/2020 AU 31/12/2021

CABINET BARD CONSULTING

1025 Avenue du 7 Tirailleur

13190 ALLAUCH

04 91 68 21 06

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 382.42 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 0.54 Euros.

L'exercice a une durée de 24 mois, couvrant la période du 01/07/2020 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il s'agit du premier exercice de la société d'une durée de 18 mois soit du 1er juillet 2020 au 31 décembre 2021.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

Néant

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	1 484	1 484	
TOTAL	1 484	1 484	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 160	2 160		
Groupe et associés	3 022	3 022		
TOTAL	5 182	5 182		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000		120		120

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 160
Total	2 160

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2021

Le 03/02/2022
Fouque Jonathan PRESIDENT

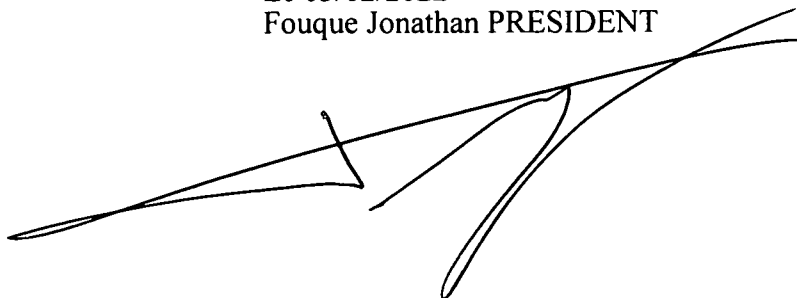
A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Jonathan Fouque'.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

					31/12/2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social					1 200
Nbre des actions ordinaires existantes					120
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					1
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					1
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions					0.00
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					0.00
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

MJM PROMOTION

Société par actions simplifiée

au capital de 1.200 euros

Siège social : 17 Bis Rue Frédéric Mistral

13100 Aix en Provence

RCS Aix en Provence 884234188

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU VENDREDI 4 MARS 2022

L'an deux mil vingt deux et le quatre mars à 8 heures 30, les associés de la Société « MJM PROMOTION » se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège sur convocation faite par le Président. Chaque associé a été convoqué :

Sont présents :

Monsieur FOUQUE Michel, actionnaire, possédant	60 actions
Monsieur FOUQUE Jonathan actionnaire Président, possédant	60 actions
	<hr/>
	120 actions

Soit deux associés présents, titulaires de 120 actions sur les 120 actions émises par la Société.

Monsieur FOUQUE Jonathan préside la séance en sa qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents réunissant 120 actions, soit plus de 2/3 du capital, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer :

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- le rapport du Président ;
- les comptes annuels et leurs annexes ;
- tout autre document transmis à l'assemblée,
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis le Président déclare que le rapport du Président, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce ;

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés décident de répartir ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 soit 0,54 € comme suit :

- Réserve légale 0,54 €

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes : Néant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

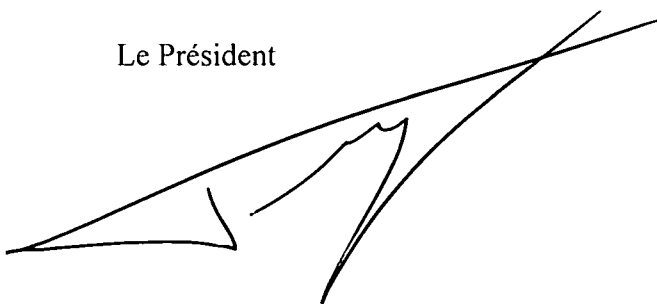
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture de son rapport mentionnant l'absence de convention visée à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce au cours de l'exercice, approuve ledit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 9h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Le Président



Cette feu
le Président